

**PROGRAMME DE FORMATION : CAPACITE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI**

Module à caractère général et à valeur nationale  
Total : 105 Heures

**Accueil des stagiaires – présentation de la profession taxi : 3 H 30**

**UNITE DE VALEUR 1 : UV 1**

**70 H 00**

**Réglementation des activités principale et accessoires : 42 H 00**

Le taxi et la réglementation

- comprendre l'intérêt de la réglementation,
- connaître les règles générales qui organisent le marché du transport de moins de 10 personnes,
- situer, en termes réglementaires, le taxi sur ce marché.

Les activités complémentaires et accessoires

- LOTI
- Transport Assis Professionnalisé
- Transport de Personnes à mobilité réduite

**Sécurité routière 17 H 30**

Code de la Route

**Tests d'évaluation 10 H 30**

**UNITE DE VALEUR 2 : UV 2**

**35 H 00**

**Français 10 H 30**

Connaissance de la langue française

**Gestion et comptabilité de l'entreprise de taxi : 24 H 30**

Connaître et savoir appliquer les règles de base en matière de gestion

- les différentes formes juridiques,
- les régimes fiscaux,
- la comptabilité des taxis,
- les régimes sociaux.
- L'environnement de l'entreprise

**Anglais (en option)**

Module à caractère local et à valeur départementale  
Total : 140 heures

**UNITE DE VALEUR 3 : UV 3**

**70 H 00**

**Réglementation locale : 14 H 00**

- Maîtriser les caractéristiques de la réglementation locale des taxis ainsi que la connaissance des structures préfectorales et municipales.
- Tiers payant : connaître le système conventionnel

**Orientation et tarification : 49 H 00**

Topographie et Tourisme

- Etre capable de transporter des personnes dans les meilleures conditions de circulation et d'agrément,
- Connaissance des trajets départementaux et urbains,
- Connaissance des curiosités locales, monuments et lieux historiques.

Tarification et appareils obligatoires

- Maîtriser les caractéristiques de la tarification et les obligations liées au compteurs et aux appareils obligatoires pour un taxi.

**Contrôle des connaissances : 07 Heures**

Evaluation continue, Examen blanc, Complément de formation, si nécessaire.

**UNITE DE VALEUR 4 : UV 4**

**70 H 00**

**Conduite et comportement : 70 heures**

- Etre capable de conduire un taxi en toute sécurité et savoir en permanence se repérer et se diriger.
  - Utilisation des équipements spéciaux
-